

IDEA

Institut de Droit et d'Économie des Affaires

FORMATION CONTINUE MASTER

Mention : DROIT DES AFFAIRES

Parcours : DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITE
ET DU-DJCE

DOSSIER DE CANDIDATURE Années civiles 2026-2027

Dates de dépôt des dossiers :

Du 1^{ER} JUIN AU 30 NOVEMBRE

IDEA (Institut de Droit et d'Économie des Affaires)

Accueil public : 18, rue Chevreul - 69007 LYON

Adresse Postale : Université Lyon 3 – IDEA – 1C avenue des Frères Lumière – CS 78242 – 69372 LYON cedex 08

Tél. : 04.78.78.71.95 – Mel : fatma.merrouche@univ-lyon3.fr

<http://idea.univ-lyon3.fr>

SOMMAIRE

I – INFORMATION DU-DJCE

II- CONDITIONS DE CANDIDATURE ET D'ADMISSION

III – CONTENU ET DEPOT DE VOTRE DOSSIER

IV – VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

1 – Renseignements personnels

2 – Votre parcours

3 – Autres renseignements

4 – Votre motivation et vos projets

5 – Renseignements généraux concernant l'employeur

6 – Comment avez-vous connu cette formation ?

7 – Le contrat de formation

8 – Le dossier de demande de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

(Si vous n'avez pas le diplôme qui vous permet d'entrer de plein droit)



I-Information DU-DJCE

A compter du 1^{er} janvier 2026, Le Master Droit des Affaires et Fiscalité en formation continue (DAF FC) et le DU DJCE sont réformés !

Attention, pour les étudiants déjà inscrits dans ces formations, il n'y aura aucun changement. Autrement dit, la réforme s'applique uniquement aux nouveaux auditeurs **à partir du 1^{er} janvier 2026**.

Pour permettre à plus d'auditeurs d'accéder au DU DJCE en l'ouvrant chaque année, mais aussi pour répondre à des besoins exprimés par les auditeurs comme les intervenants au sein des diplômes, nous avons décidé de procéder à des modifications de nos deux formations intimement liées.

Pour rappel, jusqu'à présent il était nécessaire d'être diplômé du Master DAF FC pour ensuite suivre pendant 6 mois supplémentaires les enseignements du DU DJCE.

Grandes lignes de la réforme

Désormais, lors de l'inscription en Master DAF FC, il sera également possible, pour les auditeurs qui le désirent, d'intégrer le DJCE dès l'entrée en Master. C'est donc une possibilité et il est parfaitement possible de n'intégrer que le Master DAF FC.

En toute transparence, les tarifs d'inscription dans chacun des diplômes (Master et DU) restent inchangés.

Le volume horaire du Master DAF est de 400 heures.

Le volume horaire du DJCE est de 110 heures.

- En première année du Master, les auditeurs inscrits au DU DJCE suivent 24 heures de cours dédiés en plus. Il s'agit essentiellement d'applications pratiques des enseignements du Master.
- En seconde année du Master, les auditeurs inscrits au DU DJCE suivent 32h de cours supplémentaires.
- Lors des journées d'interventions partagées Master DAF FC et DU DJCE, les cours du DJCE sont prioritairement fixés en fin de journée ou en début de journée.
- 54 heures de cours sont ensuite exclusivement consacrées au DU DJCE de janvier à mars en 3^e année, soit à l'issue du Master.

Durée de la formation

Le Master DAF conserve son rythme traditionnel : rentrée en janvier année 1 et fin des épreuves en novembre année 2.

Le DJCE commence en année 1 du Master et se termine en mars année 3 pour les cours. Les examens du DU DJCE (grand oral) se déroulent en avril année 3.

Les interventions sont réalisées une fois par mois (pas de cours en août) 2,5 jours à la suite (jeudi, vendredi et samedi matin) afin de faciliter l'exercice de l'activité professionnelle des auditeurs. Le calendrier est connu et établi avant le début de la formation.

Nouvelles modalités de contrôle des compétences

1^{ère} année



- QCM contrôle continu ;
- Article de synthèse ;

Qu'est-ce que l'article de synthèse : des intervenants de la première année du Master donnent des thèmes en lien avec la formation. Chaque auditeur choisit un thème différent en juin et doit rendre en octobre un document de 12 pages hors bibliographie : 2 pages d'introduction ; un plan en 2 parties et 2 sous parties (10 pages), une conclusion (1 page) et une bibliographie. La personne qui a proposé le sujet corrige le travail et attribue une note après vérification de l'absence de recours à l'IA.

2e année

- Terminal écrit Droit des sociétés et droit des entreprises en difficulté.
- Terminal écrit Droit social.
- Terminal écrit Droit fiscal.
- Conférence d'actualité.

Qu'est-ce que la Conférence d'actualité : par binôme, les auditeurs présentent oralement un sujet d'actualité en lien avec le contenu de la formation pendant 20 minutes et à l'aide d'un PowerPoint de 8 pages max.

DJCE

Une épreuve unique : le Grand oral.

Attention, l'obtention du DJCE à l'issue de la formation complète (Master DAF FC + DU DJCE) impose d'obtenir une note supérieure ou égale à 14/20 en Master DAF FC et de valider le grand oral du DJCE. Cela signifie que des auditeurs peuvent être diplômés du Master DAF mais non du DJCE tout en ayant suivi et payé la formation.



II– CONDITIONS DE CANDIDATURE ET D'ADMISSION

Le programme de Master droit des affaires et fiscalité et DU-DJCE
est ouvert en formation continue aux candidats :

SOIT :

- titulaires d'un diplôme national sanctionnant au moins 4 années d'enseignement supérieur comportant au moins 300 heures d'enseignement de DROIT et permettant l'accès à un programme de droit des affaires BAC+5 (maîtrise, IUP, DESS, etc.) ; ou ayant validé une première année de Master et disposant des crédits ECTS requis.

ou

- titulaires d'un diplôme ou d'un cursus de formation français ou étranger équivalent, ou disposant des crédits ECTS requis, après acceptation par le jury de validation des études supérieures.

ET

- disposant d'une expérience professionnelle à une fonction les ayant conduits à avoir une vue globale de l'entreprise ou à participer à l'aspect juridique de l'entreprise.

SOIT :

- Les personnes ne satisfaisant pas aux conditions d'accès ci-dessus mais disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq années acquise en entreprise, dans une banque ou un cabinet, dans une fonction les ayant conduits à avoir une vue globale de l'entreprise ou à participer à l'aspect juridique de l'entreprise, sous réserve de la validation de leurs acquis professionnels et personnels par le jury ou la commission ad hoc.

La procédure d'admission est la suivante :

←

← A réception des dossiers de candidature, une instruction administrative en est faite pour leur présentation à la sélection sur dossier.

←

← Les candidats retenus à l'issue de la sélection sur dossier sont conviés à un entretien de sélection.

←

← A l'issue des entretiens de sélection, les dossiers des candidats retenus sont présentés devant les jurys de validation des études supérieures ou devant la commission de validation des acquis, si nécessaire.

←

← L'admission finale est décidée par Monsieur Le Président de l'Université (ou par délégation) compte tenu de l'avis de ces différentes instances.

← Les candidats étrangers non titulaires d'un diplôme national BAC+4 français, ou d'un titre admis en équivalence, doivent satisfaire à un test de français organisé par l'université Lyon3 AVANT LES SELECTIONS. A cette fin, ils doivent prendre contact avec le service de la formation continue de l'Université.



TARIFS

Tarif du Master droit des affaires et fiscalité-FC

6.750 euros pour les deux années de formation du master (Hors droit d'inscription universitaire)

Ou

1.730 euros par module séparé.

Tarif du DU-DJCE

4000€ (Hors droit d'inscription universitaire)

DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRES

L'inscription à l'Université est obligatoire et annuelle dans le respect du calendrier fixé par l'Université. Dès que l'assistante administrative vous autorisera à vous inscrire, il faudra rapidement effectuer les démarches nécessaires via le portail d'inscription (suivant les instructions données) et régler les droits d'inscription universitaire par année de formation (pour information le montant est de 253€ pour l'année 2025/2026).

Si vous n'êtes pas inscrit(e) à l'Université pour l'année universitaire en cours, vous ne pourrez pas :

- Passer les examens,
- Obtenir vos attestations de présence mensuelles,
- Emprunter des ouvrages à la bibliothèque,
- Accéder à l'Intranet et au Wi-Fi,
- Vos notes ne pourront pas être saisies, le jury ne pourra pas délibérer et en fin de cursus la délivrance du diplôme sera bloquée.

L'inscription via Internet doit obligatoirement être réalisée quel que soit le type de financement de votre formation (individuel, entreprise, organisme tiers, contrat de professionnalisation...).



III – CONTENU ET DEPOT DE VOTRE DOSSIER

Ce dossier de candidature dûment rempli, doit être accompagné des pièces suivantes :

- La photocopie du ou des diplômes mentionnés
- Une photo d'identité couleur
- Une photocopie de la carte nationale d'identité, ou à défaut un extrait de naissance
- Les attestations de votre (vos) employeur(s), précisant notamment les fonctions exercées, avec dates de début et fin, durée
- Un Curriculum Vitae (deux pages recto maximum)
- Une lettre de motivation sur 2 pages recto maximum indiquant les raisons qui vous poussent à présenter votre candidature à cette formation
- Une lettre de recommandation de votre employeur (Facultatif)

**CHAQUE PIECE EST INDISPENSABLE ET DOIT ETRE DEPOSEE AVEC
VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE AVANT LE**

30 NOVEMBRE
(délai de rigueur)



IV – VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE



Années Civiles 2026-2027
Master DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITE et
DU-DJCE

1 – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

← - S'agit-il d'une première inscription à l'Université Lyon3 ?

0 oui ☐ non ☐

0 Si non, indiquez votre numéro d'étudiant.....

N° BEA ou INE :

Le numéro BEA (Base Elèves Académique) est attribué par les établissements de l'enseignement secondaire aux élèves qui passent le baccalauréat en France. Le numéro INE (Identifiant National Etudiant) est attribué par les universités aux étudiants qui n'ont pas de numéro BEA car ils sont étrangers ou n'ont pas passé de baccalauréat en France, ou n'ont pas été inscrits à l'université depuis 1995. Vous trouverez le numéro BEA sur le relevé de notes du baccalauréat comme sur le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat. Si vous êtes déjà étudiant en France vous trouverez le numéro INE sur votre carte d'étudiant ou votre certificat de scolarité. ATTENTION : si vous êtes bachelier français ou que vous étiez déjà inscrit dans une université vous aurez impérativement besoin de ce numéro le jour de votre inscription. Cette numérotation est entrée en vigueur en 1995. Elle constitue pour le Ministère de l'Education National un moyen unique de suivre au fil des ans le cursus d'un étudiant.

Nous vous rappelons que le cycle de Master droit des affaires et fiscalité en formation continue, s'adresse aux personnes en reprise d'étude, en activité ou en recherche d'emploi.

Nom:.....

Prénom:.....

Nom de jeune fille:.....

Date et lieu de naissance:.....

Nationalité:.....

N° Sécurité Sociale | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Situation militaire:.....

Situation de famille:.....

Adresse personnelle :

.....

.....

Téléphone : Portable : E.mail:.....

Etes-vous salarié(e) ? oui ☐ non ☐

Si oui, nature de l'emploi actuel:.....

Employeur:.....

Adresse professionnelle:.....

.....

.....

Téléphone:..... E.mail:.....

Photo
d'identité
Couleur
Pour
trombinoscope



Nom :

Prénom :

2 – VOTRE PARCOURS

Expériences professionnelles

(à l'exclusion des stages inclus dans une formation) :

NOM DE L'EMPLOYEUR	ACTIVITE	PERIODE - DUREE	FONCTIONS OCCUPEES

DUREE TOTALE DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :années

Joindre obligatoirement les attestations d'employeurs avec intitulé des fonctions exercées, dates de début et de fin, durée.

Etudes sanctionnées par un diplôme:

Etudes secondaires:

Nom de l'établissement:.....

Lieu:.....

Année d'obtention du baccalauréat:.....

Série:.....Spécialité.....



Mention:.....



Nom :

Prénom :

Etudes supérieures:

Année d'inscription	Intitulé du diplôme	Etablissement	Nationalité du diplôme	Dates d'obtention

Joindre une photocopie des diplômes

Etudes complémentaires effectuées (non sanctionnées par un diplôme):

.....

.....

.....

.....

Travaux personnels (mémoires, dossiers, rapports, articles...) dont vous êtes l'auteur :

.....

.....

.....

.....

Autres activités éventuelles (associations culturelles, sportives, séjours à l'étranger...):

.....

.....

.....



.....



Nom :

Prénom :

3 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Avez-vous déjà suivi des enseignements en droit et/ou ressources humaines ?

☐ oui

☐ non

Si oui, indiquez votre niveau de compétence dans les domaines suivants par l'une des mentions :

	Faible	Moyen	Assez bon	Bon
Droit des sociétés	☐	☐	☐	☐
Droit social	☐	☐	☐	☐
Droit fiscal	☐	☐	☐	☐
Droit civil	☐	☐	☐	☐
Techniques contractuelles	☐	☐	☐	☐
Techniques comptables et financières	☐	☐	☐	☐
Droit européen des affaires	☐	☐	☐	☐

Parallèlement à celle-ci, déposez-vous d'autres candidatures pour la prochaine année universitaire ?

☐ oui:

☐ non

Si oui, précisez :

ETABLISSEMENT

FORMATION

.....

.....

.....

Etes-vous inscrite(e) dans un autre établissement pour l'année présente ?

☐ oui

☐ non

Si oui, lequel:.....

.....

.....

Avez-vous déjà postulé à cette formation antérieurement ?

☐ oui, en.....

☐ non

Nom :

Prénom :



[illegible]

Prénom :



4 – VOTRE MOTIVATION ET VOS PROJETS

Dans la liste ci-dessous, choisissez les 5 motivations principales qui orienteront le choix de votre carrière future (colonne de gauche) ; puis hiérarchisez selon l'ordre que vous leur attribuez, (de 1 ce qui est le plus important pour vous jusqu'à 5) dans la colonne de droite.

	MOTIVATIONS PRINCIPALES
☐ Travail en équipe.....	☐
☐ Opportunité de développement personnel.....	☐
☐ Fort salaire.....	☐
☐ Entreprise dynamique.....	☐
☐ Bonnes relations de travail.....	☐
☐ Possibilités de promotion.....	☐
☐ Participer aux prises de décision.....	☐
☐ Bénéficier d'avantages sociaux.....	☐
☐ Opportunité de travailler à l'étranger.....	☐
☐ Grande autonomie de travail.....	☐
☐ Avoir un plan de carrière.....	☐
☐ Pouvoir évaluer mes performances, mes résultats.....	☐
☐ Possibilité de jouer un rôle par rapport aux autres.....	☐
☐ Etre informé(e) de la marche de l'entreprise.....	☐
☐ Pouvoir me spécialiser.....	☐



Nom :

Prénom :

5- RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT L'EMPLOYEUR

Nom de l'entreprise :

Branche professionnelle (Code APE) :

Code SIRET :

Adresse :

.....

Téléphone :

Activité

Production:..... ☐

Service:..... ☐

Distribution:..... ☐

Professions libérales:..... ☐

Secteur:.....

Effectif total:

- de 50salariés..... ☐

de 50 à 200..... ☐

de 201 à 500..... ☐

+ de 500..... ☐

Nationalité :

Française:..... ☐

Autre(laquelle):..... ☐

Appartenance à un groupe: ☐

Lequel?.....

Organigramme :

Nom et prénom du Président :

.....

Nom et prénom du Directeur Général :

.....

Nom et prénom du Directeur des Ressources Humaines :

.....

Nom et prénom du Directeur de la formation :

.....



Nom :

Prénom :

6 – COMMENT AVEZ-VOUS CONNU CETTE FORMATION ?

1 – par une plaquette de l'IDEA

☐

2 - par Internet

☐

3 - préconisation du service formation de votre société

☐

4 - préconisation par un diplômé de l'Idea

☐

5 - Salon

☐

6 - par une publicité

☐

Sur quel support ?

.....

.....

7 - recherche personnelle

☐

Préciser :

.....

.....

.....

8- autre :

☐

Préciser :

.....

.....

.....



Merci d'exposer votre motivation à intégrer le DU-DJCE

[illegible]

UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3 - IDEA

Institut de Droit et d'Economie des Affaires

FICHE de PRE-INSCRIPTION

Master Droit des affaires et fiscalité et DU-DJCE en formation continue

ANNEES 2026 ET 2027

NOM :	Prénom :
NOM de jeune fille :	N°Séc.Soc :
Situation de famille : célibataire ☐ marié (e) ☐ autre ☐	
.....	
Date de naissance : Lieu et département de naissance.....	
Adresse personnelle complète :	
.....	
.....	
N°Tél (personnel) : __/__/__/__/__	
Portable : __/__/__/__/__	
E mail pers :@.....	

DESIRE S'INSCRIRE EN

☐ **Master droit des affaires et fiscalité** en formation continue

Coût total : **6 750 €** (non compris les droits d'inscription universitaire)

Modalités de paiement :

Règlement sur facture :

- ☐ En une seule fois à l'inscription soit 6 750€
- ☐ En 2 échéances, soit 3 375€ pour la 1^{ère} année de formation, et 3 375€ pour la 2^{ème} année de formation (hors frais d'inscription universitaires).
- ☐ En 3 échéances par année d'un montant chacune de 1 125€ (hors frais d'inscription universitaires), selon échéancier ci-dessous :
- 1 125 € à l'inscription - 1 125€ en mars - 1 125€ en juin**

Droits d'inscription universitaires 2025/2026 : environ 253€

Droits d'inscription universitaires 2026/2027 : montant non connu à ce jour

☐ ET en **DU-DJCE** en formation continue

Coût total : **4 000 €** (non compris les droits d'inscription universitaire)

- ☐ En une seule fois à l'inscription soit 4000€
- ☐ En 2 échéances, soit 2000€ en janvier et 3 375€ et 2000€ en juin (hors frais d'inscription universitaires).



Nom et adresse de l'Etablissement

.....

.....

Fonction actuelle : Date d'entrée en fonction :

N°Tél. professionnel : __/__/__/__/__

E mail prof. :@.....



Nom :

Prénom :

☒ **PRISE EN CHARGE INDIVIDUELLE**

Je soussigné(e) déclare prendre en charge le coût de ma formation dont le montant s'élève à :Euros

Date :

Signature de la (du) stagiaire:

☒ **PRISE EN CHARGE VIA LE CPF**

Je soussigné(e) déclare prendre en charge avec mon CPF l'intégralité du coût de ma formation dont le montant s'élève à :Euros

Date :

Signature de la (du) stagiaire:

☒ **PAIEMENT DE LA FORMATION A LA CHARGE DE L'EMPLOYEUR** (CONVENTION ET FACTURE SERONT ADRESSEES A L'ETABLISSEMENT)

Adresse Facturation (si différente ci-dessus) :

.....

.....

SIRET ETS :

Nom du responsable de formation :

N° de tél : ____/____/____/____/____

Je soussigné(e) représentant(e) de
l'Etablissement.....

déclare prendre en charge le coût de la formation de l'intéressé(e) dont le montant s'élève àEuros

Date :

Signature et cachet de l'établissement :

☒ **PRISE EN CHARGE FOND DE FORMATION**

Adresse complète (merci de joindre l'attestation de prise en charge) :

.....

.....

SIRET FOND DE FORMATION :

Toute formation interrompue du fait du stagiaire ou de son employeur sera due en totalité. Aucun remboursement ne pourra être effectué après le début du stage.

Date :

Signature de la (du) stagiaire :



DOSSIER A RETOURNER A :
Fatma MERROUCHE
Université Jean Moulin Lyon 3
IDEA - 1C avenue des Frères Lumière – CS 78242
69372 LYON Cedex 08
Tél. 04 78 78 71 95
Mail : idea@univ-lyon3.fr



Si vous n'avez pas le diplôme qui vous permet d'entrer de plein droit à la formation

**MERCI DE COMPLETER LE DOSSIER DE DEMANDE DE VALIDATION
DES ACQUIS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS SUIVANT**

FORMULAIRE DE DEMANDE
VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS
ET PERSONNELS (VAPP)

La Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) permet à une personne n'ayant pas les titres ou diplômes requis d'accéder à une formation en validant son expérience professionnelle, les formations suivies et ses acquis personnels.

LES CONDITIONS :

- Être âgé de plus de 20 ans à la date prévue pour la reprise d'études.
- Avoir interrompu sa formation initiale depuis au moins 2 ans ou 3 ans en cas d'échec et pouvoir justifier des acquis personnels et professionnels nécessaires pour suivre la formation visée.

Attention, les Diplômes Universitaires (D.U.) ne sont pas concernés par la demande de VAPP (Décision du Tribunal Administratif de Paris n°9502234/7 - jugement BEAUFRERE du 16 octobre 1996)

NOM :

PRENOM :

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (JOINDRE LES PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES*)

POSTE OCCUPE	MISSIONS	NOMBRE DE MOIS OU D'ANNEES

* Pour chaque activité : copie du certificat de travail ou première et dernière fiche de paie ou attestation employeur.

EXPERIENCE PERSONNELLE - BENEVOLES, ASSOCIATIVES, ELECTRIVES OU AUTRES... (JOINDRE LES PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES)**

POSTE OCCUPE	MISSIONS	NOMBRE DE MOIS OU D'ANNEES

**Attestations diverses concernant vos activités associatives, bénévoles, sportives, culturelles, réalisations personnelles.

AUTRES EXPERIENCES : FORMATION, STAGE...**(JOINDRE LES PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES*)**

INTITULE EXACT DE LA FORMATION / STAGE / ORGANISME	DUREE	ANNEE

**TOUT DOSSIER INCOMPLET
OU HORS DELAI
SERA REJETE**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur :

- l'exactitude des informations fournies
- avoir pris connaissance des articles 441-1 et 441-6 du code pénal cités ci-dessous.
- fournir tous les justificatifs nécessaires à l'examen du dossier

Fait à :

Le :

Signature du candidat :

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations.

"- constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (code pénal, art.441-1).

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende (code pénal art.441-6)".



AVIS DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE

☐
☐
☐

Favorable

RESERVEE SUR LE NIVEAU DE L'EXPERIENCE (REORIENTATION VERS UN ACCES A UN NIVEAU INFERIEUR)

Explications :

☐

DEFAVORABLE, NON RECEVABILITE REGLEMENTAIRE, OU INADEQUATION ENTRE L'EXPERIENCE ET LE DIPLOME

Explications :

Le candidat a obtenu une validation de ses acquis professionnels et personnels pour candidater en (intitulé exact avec précision des semestres) :

Date :

Signature du président de la commission pédagogique :

DECISION DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE LYON 3 OU PAR DELEGATION DOYEN / DIRECTEUR

☐
☐
☐

Favorable

réservée sur le niveau de l'expérience (réorientation vers un accès à un niveau inférieur)

DEFAVORABLE, NON RECEVABILITE REGLEMENTAIRE, OU INADEQUATION ENTRE L'EXPERIENCE ET LE DIPLOME

Date :

Signature et cachet :

La présente décision peut être attaquée dans un délai de deux mois à partir sa notification, devant le Tribunal Administratif Lyon. Dans ce délai de deux mois, elle peut aussi faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président de l'Université. A défaut de réponse dans un délai de deux mois à partir de la demande ou en cas de réponse défavorable avant cette date, la présente décision pourra être attaquée, dans les deux mois, devant le Tribunal Administratif de Lyon (Article R. 421-1, 421-2 et 421-3 du Code de Justice Administrative).

